

# COMMUNE DE L'ÉTOILE

## CONSEIL MUNICIPAL Du mercredi 17 janvier 2024

Le Conseil Municipal de la Commune de L'Étoile, légalement convoqué, s'est réuni ce jour sous la présidence de Monsieur Thierry BAILLY, Maire.

**Présents** : Mmes M. DULLIN – R. JAMES-INGRAND - M. ROUSSOT – I. THEVENET – J. PISKIN – E. GOYDADIN –

MM. J-G. ROBLIN – P. BAZIN – A. CHAMBARD – Q. PLUBELLE – M. CONDEMINE

**Excusé** : S. BENOIST (pouvoir à J-G. ROBLIN)

**Secrétaire de séance** : A. CHAMBARD

Ouverture de la séance par l'approbation du compte rendu du 6 décembre 2023.

### COMPTE-RENDU SOMMAIRE

#### SIDEC : CONVENTION MISE A DISPOSITION DITIC

**N°1/24** Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- **APPROUVE** la convention de mise à disposition de services à conclure avec le SIDEC pour les services d'accompagnement aux usages du numérique.
- **AUTORISE** le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

#### OUVERTURE DES CREDITS PAR ANTICIPATION

**N°2/24** Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité décide de l'ouverture des crédits suivants :

Chapitre	BP 2023	DM	TOTAL	25 %
21 immobilisations corporelles	73 376 €	11 609 €	84 985 €	21 246.25 €

#### VENTE COMMUNE DE L'ETOILE/GOKKUYU Yunus

**N°3/24** Le conseil municipal, après en avoir délibéré, (12 voix pour, 1 contre) :

- **DECIDE** de vendre les parcelles AK 398 (32 m<sup>2</sup>) et AK 400 (1916m<sup>2</sup>) au prix de 35 000 €
- **DIT** que la vente se fait au profit de Monsieur GOKKUYU Yunus
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tous les documents se rapportant à ce dossier

#### INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

La réunion est levée à 22h25

Prochaine réunion le mercredi 21 février à 20h00.

Le secrétaire de séance

Le Maire